



HAL
open science

LA CRISE SANS FIN DU TOURISME EN FRANCE D'OUTRE-MER

Jean-Christophe Gay

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Gay. LA CRISE SANS FIN DU TOURISME EN FRANCE D'OUTRE-MER. Les Cahiers français : documents d'actualité, 2016, 393. halshs-03585032

HAL Id: halshs-03585032

<https://shs.hal.science/halshs-03585032>

Submitted on 22 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CRISE SANS FIN DU TOURISME EN FRANCE D'OUTRE-MER

Jean-Christophe GAY
Université Nice Sophia Antipolis

Avec 2,7 millions d'habitants aujourd'hui, la France d'outre-mer (FOM) a une population équivalente à celle de la région Bourgogne-Franche-Comté. Des 12 millions de km² de l'empire colonial français de l'entre-deux-guerres, il n'en reste plus que le centième (tableau 1). Depuis la révision constitutionnelle de 2003, les DOM-TOM n'existent plus. Il faut désormais parler de DROM-COM et de la Nouvelle-Calédonie. Les départements et régions d'outre-mer (DROM) sont composés des quatre « vieilles colonies ». Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion ont une histoire commune, marquée par l'esclavage, jusqu'en 1848, et l'assimilation, avec la départementalisation en 1946. Elles totalisent près de 1,9 million d'habitants, soit les deux tiers de la population de la FOM. Avec la départementalisation de Mayotte, en 2011, il y a désormais cinq DROM. Ces derniers sont complétés par une série d'entités diverses à l'autonomie variable, appelées collectivités d'outre-mer (COM) depuis 2003, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie qui est une collectivité au statut à nul autre pareil depuis 1998. Au regard du droit communautaire, la FOM est constituée de six Régions ultrapériphériques (RUP) et de six Pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Les premières sont intégrées au marché intérieur européen et bénéficient des fonds structurels. Les PTOM ne sont qu'associés à l'Union européenne et ne font pas partie de l'espace communautaire, ce qui leur permet de déterminer eux-mêmes leurs droits de douane. En contrepartie, ils se contentent des budgets modestes du Fonds européen de développement.

Tableau 1 : L'outre-mer français en 2015

Territoire	Superficie (en km ²)	Population recensée ou estimée	Densité (hab./km ²)	Statut français	Statut européen
Guadeloupe	1 628	400 000	246	DROM	RUP
Guyane	83 534	254 000	3	DROM	RUP
Martinique	1 128	378 000	335	DROM	RUP
Réunion	2 512	843 000	336	DROM	RUP
Mayotte	374	227 000	607	DROM	RUP
Saint-Martin	56	35 700	638	COM	RUP
Saint-Barthélemy	21	9 100	433	COM	PTOM
Polynésie	3 814	272 000	71	COM	PTOM

française					
Wallis-et-Futuna	211	12 197	58	COM	PTOM
Saint-Pierre-et-Miquelon	242	6 069	25	COM	PTOM
Nouvelle-Calédonie	18 575	268 767	14	Collectivité <i>sui generis</i>	PTOM
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)	7 391*	Pas de population permanente	-	Territoire doté d'une personnalité morale	PTOM
Clipperton	2	0	0	Domaine public de l'État	-
Total	119 532	2 705 833	23		

Sources : Insee, Isee, ISPF et ministère de l'Outre-Mer.

*La Terre-Adélie est exclue, car la souveraineté de la France n'est pas complète sur cette portion de l'Antarctique.

La FOM est dans une situation économique très délicate. Le chômage touche plus de un actif sur quatre dans les DROM, contre un sur dix en Métropole. La part des personnes ayant des revenus modestes y est beaucoup plus importante qu'en Métropole. Les économies ultramarines ont des balances commerciales structurellement très déficitaires. Le potentiel touristique de ces territoires, situés au cœur de zones ayant connu une explosion de la fréquentation (Caraïbe, océan Indien, Pacifique Sud), est largement sous-exploité. En effet, le tourisme n'y va pas bien depuis déjà longtemps. Après avoir dressé un tableau du tourisme ultramarin, notre dessein sera de comprendre les processus à l'origine de cette situation paradoxale et funeste.

Des destinations secondaires et en perte de vitesse

La FOM reçoit actuellement moins de 2 millions de touristes par an, dont plus de la moitié aux Antilles, tandis que la fréquentation reste insignifiante en Guyane, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Wallis-et-Futuna (tableau 2). Signe d'un tourisme en déshérence depuis près de vingt ans, son observation est pour le moins imparfaite : de petites COM (Wallis-et-Futuna ou Saint-Martin par exemples) ne le mesurent pas ; ailleurs il n'y a pas toujours un suivi permanent (Guyane, Guadeloupe) ! Les effectifs sont maigres, voire dérisoires, quand on sait que nombre d'îles tropicales environnantes plus petites sont beaucoup plus fréquentées. Quand la Polynésie française reçoit 180 000 touristes en 2014, Hawaii en accueille 46 fois plus, Guam sept fois plus, les Fidji près de quatre fois plus. Dans l'océan Indien, le constat est le même : la Réunion est loin des Maldives et de Maurice (respectivement 1,138 et 1,038 million de touristes en 2014). Dans la Caraïbe les territoires français sont également en retrait : Porto Rico est 3,3 fois plus fréquenté que la Martinique et la Guadeloupe réunies, la République dominicaine 4 fois plus fréquentée, alors que Cuba et les Bahamas sont aussi très loin devant. Le tournant touristique pris, ces vingt dernières années, par de nombreuses petites économies insulaires ne s'est pas

produit en outre-mer, à l'exception de Saint-Barthélemy ou Bora Bora, dont la forte touristicité, l'internationalisation prononcée et la domination écrasante de l'hébergement marchand les mettent à part.

Tableau 2 : La fréquentation touristique en 2014

	Nombre de touristes (en milliers)	Part des Métropolitains (en %)	Nombre de croisiéristes (en milliers)
Martinique	489	80	177
Guadeloupe	487**	94	234
Saint-Martin	*	*	2
Saint-Barthélemy	*	Moins de 25	63
Guyane	83***	65***	0
Réunion	405	78	9
Polynésie française	180	19	38
Nouvelle-Calédonie	107	34	421
Wallis-et-Futuna	*	*	0
Saint-Pierre-et-Miquelon	8	7	5
Mayotte	52**	53**	1
ENSEMBLE DE L'OUTRE-MER****	1 800	Plus des 2/3	950

* Données non disponibles

** Données de 2013

*** Données de 2009

**** Estimations

Sources : INSEE, IEDOM, IEOM, ISPF et ISEE.

Plus inquiétant encore, on constate que les destinations ultramarines sont largement décrochées. Leur croissance est nettement plus lente que celle de leurs voisins. La Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie sont les territoires ou États du Pacifique qui ont connu les progressions les plus faibles ces trois dernières décennies ; pendant que le nombre de touristes a quadruplé à Guam ou triplé aux Fidji de 1982 à 2014, la Nouvelle-Calédonie se contente d'une augmentation de 25 % et la Polynésie française de 58 %. L'écart entre la Réunion et Maurice s'est creusé à partir de la fin des années 1980 : le flux mauricien a progressé de 65 % de 2000 à 2014, il a baissé de 5 % à la Réunion. Les Maldives ont dépassé et largement distancé la Réunion à partir de 1991, avec, là encore, un accroissement impressionnant entre 2000 et 2014 (+ 144 %). On est loin du compte en Martinique et Guadeloupe, les moins compétitives des destinations de la Caraïbe : hébergement, excursions ou restauration trop chers ; shopping limité et coûteux ; vie nocturne presque nulle ; accueil à revoir, conflits sociaux à répétition...

La Caraïbe est le premier bassin de croisières du monde, avec le tiers des nuitées en cabine aujourd'hui. Les croisiéristes y sont de plus en plus nombreux (3,8 millions de croisiéristes en

1980, 7,7 millions en 1990, 14,5 millions en 2000 et 25 millions en 2014) et ont dépassé les touristes en séjour. Or, dans un contexte si favorable et dynamique, les performances de la Guadeloupe et de la Martinique sont calamiteuses. Depuis 1996, année où ces deux DOM réunis dépassèrent le million de croisiéristes, cette activité a reculé de 60 %, malgré la reprise de ces dernières années, avec deux paquebots de Costa désormais basés en Guadeloupe qui n'ont pas compensé le départ de grandes compagnies. Singulièrement, la Nouvelle-Calédonie est devenue la première destination de croisière de l'outre-mer et Nouméa 350 000 croisiéristes en 2014) le premier port ultramarin pour cette activité.

Des destinations désinternationalisées

La majorité des touristes visitant l'outre-mer français est métropolitaine, en dépit de la distance à parcourir et de la présence à proximité de foyers émetteurs majeurs. La FOM pâtit d'une faible notoriété et apparaît de plus en plus confinée au cadre national. La concurrence accrue des destinations tropicales environnantes explique cette désaffection des étrangers à son égard. Par exemple, la part des Nord-Américains dans les touristes est passée en Guadeloupe de 50 % en 1967 à 37 % en 1977, 15 % en 1990 et moins de 5 % aujourd'hui. On observe la même dégringolade en Martinique : 49 % en 1970, 22 % en 1986 et 0,6 % en 2013 ! En abandonnant les deux DROM pour d'autres destinations antillaises, ces touristes ont laissé la place aux Métropolitains, désormais ultra-majoritaires. Sur l'île de la Réunion quatre touristes sur cinq résident en Métropole. En 2014, 48 % de la clientèle touristique y est venue rendre visite à des amis ou à la famille, qui se transforment en logeurs et guides touristiques. La Métropole est devenue depuis quelques années la principale source de touristes en Nouvelle-Calédonie alors qu'elle se trouve à 24 heures d'avion, contre trois heures de l'Australie et huit heures du Japon. L'augmentation de la part des Français dans le tourisme ultramarin est la traduction d'une alarmante perte de compétitivité de l'outre-mer, devenu une destination d'aubaine, la présence de connaissances permettant d'y résider à moindre frais.

Une autre manière de saisir la faible internationalisation du tourisme ultramarin est de s'intéresser aux acteurs hôteliers. On constate que les groupes internationaux sont très peu présents. On ne trouve aucun groupe étranger sauf en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Saint-Martin. L'hôtellerie est inadaptée à la demande internationale, vieillissante et de moyenne gamme. Elle souffre de coûts salariaux élevés. De nombreuses friches hôtelières, dans les Antilles françaises et en Polynésie française (Bachimon, 2012), prouvent qu'il s'agit d'un secteur en crise. Le président-directeur général du Club Méditerranée, dans sa réponse au rapport de la Cour des comptes sur la situation du tourisme ultramarin (2014) explique les difficultés des villages de vacances de la *Caravelle* (Guadeloupe) et des *Boucaniers* (Martinique) : taux de remplissage insuffisant, emplois non pourvus, main-d'œuvre pas assez bien formée et maîtrisant mal l'anglais...

L'accessibilité aérienne reflète ce repli national, avec un flux qui passe très majoritairement par Paris. Mais, contrairement aux vols long-courriers qui sont concentrés sur l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle (CDG), les vols des DROM partent ou arrivent à Orly. L'absence de liaisons aériennes régulières directes avec une ville européenne non française et la non-utilisation du

hub de CDG ne favorise pas la venue d'une clientèle européenne. Mais il ne suffit pas d'ouvrir de nouvelles liaisons pour créer un flux, comme le prouve l'échec d'Air France qui a opéré de 2011 à 2013 des vols au départ de CDG vers Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, boudés des Métropolitains ou des Antillais et ignorés des autres Européens. Quant à l'accessibilité aérienne régionale, elle est plus mauvaise aujourd'hui qu'hier. Les Antilles françaises ont perdu nombre de liaisons avec l'Amérique du Nord, après le départ de la plupart des compagnies aériennes étatsuniennes.

... malgré des atouts

Ces résultats médiocres ne doivent pas faire oublier les atouts de la FOM, liés à son appartenance à un des États les plus riches du Monde. Tout d'abord, les infrastructures de transport sont excellentes. Les DROM sont dotés d'aéroports de qualité pouvant accueillir tous les types d'appareils. Bien que souvent saturé, le réseau routier est bon et meilleur que dans les îles environnantes. Les localisations touristiques sont donc moins assujetties aux environs de l'aéroport. C'est aussi un élément qui permet une découverte plus complète des territoires et favorise les pratiques autonomes, grâce à la location de voitures, un secteur qui s'est fortement développé avec les lois de défiscalisation (cf. infra). L'approvisionnement en eau est globalement satisfaisant et celle du robinet est généralement potable. Grâce à la désalinisation de l'eau de mer des îles connaissant un déficit chronique en eau douce, comme Bora Bora, Saint-Martin ou Saint-Barthélemy, disposent d'une ressource suffisante.

Un autre argument important en faveur du développement du tourisme est la salubrité de la FOM, malgré l'épisode du chikungunya à la Réunion en 2006 et les épidémies de dengue et de zika en Polynésie française ou aux Antilles. Le paludisme a pratiquement disparu aux Antilles françaises et à la Réunion dans les années 1960, ce qui n'est pas le cas dans toutes les îles voisines. Le système de soin ultramarin est satisfaisant, ce qui garantit aux touristes une bonne prise en charge en cas de maladies ou d'accidents. Les systèmes d'alerte et de secours lors des catastrophes naturelles sont dignes des pays les plus développés. Sur le plan de la sécurité, malgré une progression préoccupante des crimes et délits surtout aux Antilles françaises et en Guyane, les destinations concurrentes n'ont pas à être fières de leur bilan dans ce domaine. Les îles caribéennes, censées être paradisiaques, sont désormais plus dangereuses que l'Afrique, l'Amérique du Sud ou l'Amérique centrale. Viols, meurtres, enlèvements avec demande de rançon se sont banalisés à la Jamaïque, en République dominicaine ou aux Bahamas (World Bank, 2007). Cette situation explique la multiplication des enclaves touristiques qui cantonnent les touristes à des lieux fermés et sécurisés (Dehoorne, 2006). Les Antilles françaises ont d'autres choses à proposer.

Les îles ultramarines sont dotées d'un pouvoir suggestif élevé et parmi elles celles des « Mers du Sud » sont les plus évocatrices. Tahiti et Bora Bora ont une renommée mondiale. C'est une chance indéniable pour la Polynésie française, qui n'en tire aujourd'hui que très partiellement parti. Les enquêtes de satisfaction touristique menée par l'ISPF (Institut de la statistique de la Polynésie française) auprès des touristes visitant cette COM montrent que l'aura de « Tahiti et ses îles » est forte. Derrière les « paysages naturels », « réaliser un rêve » arrive en seconde

position des motivations. Les vacances en Polynésie française constituent encore pour beaucoup le voyage d'une vie et ils ne sont qu'un cinquième à y revenir. La Polynésie française se trouve alors au croisement d'un fort désir et d'un moment particulier de la vie des individus. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'agisse d'une des destinations privilégiées du voyage de noces qui a représenté 20 % du flux touristique en 2014.

Un tourisme, première victime du « syndrome néerlandais »

Le « syndrome néerlandais » a été mis en évidence à propos des petites économies bénéficiant brusquement d'une manne. Les économistes l'ont ainsi nommé parce que les Pays-Bas ont été l'un des premiers États touchés, au moment de la découverte du gaz naturel. Les secteurs exposés connaissent une augmentation de leurs intrants, induite par la hausse des prix due à la progression des revenus et de la demande intérieure. En FOM, le tourisme international est la première victime de ce syndrome, car il ne peut être protégé (sauf par des subventions ou défiscalisations). Il subit donc en priorité la réduction de ses marges provoquée par la hausse de ses coûts et l'impossibilité de la répercuter dans ses prix. Il est aussi victime d'un autre aspect de ce syndrome : la hausse des salaires « par imitation » et la difficulté de trouver de la main-d'œuvre qualifiée, car celle-ci est attirée vers le secteur en pleine croissance ou vers l'administration, dans laquelle les rémunérations sont plus attractives. L'écart de salaires entre le secteur public, qui bénéficie d'une sur-rémunération, et l'hôtellerie ou la restauration, ne pousse pas les jeunes vers le tourisme, sous le charme des fonctions publiques d'État ou territoriale leur garantissant de bons salaires et la sécurité de l'emploi.

L'autre volet du problème est la question des prix très élevés. Les sur-rémunérations ont de spectaculaires effets inflationnistes et la première récrimination que font les touristes vis-à-vis de ces destinations est le coût de la vie exorbitant. C'est d'ailleurs le premier motif d'insatisfaction des touristes fréquentant la Polynésie française : 44 % d'entre eux en 2006 ont placé la cherté de la vie en tête des griefs. Il existe un fossé en matière de compétitivité entre la FOM et les États ou territoires environnants. A Maurice, un employé dans l'hôtellerie est cinq fois moins payé qu'à la Réunion et dix fois moins payé à Sainte-Lucie qu'en Martinique. Les tarifs hôteliers de Cuba ou de la République dominicaine sont inférieurs de 30 à 50 % à ceux des Antilles françaises.

Le tourisme apparaît comme une activité bien moins intéressante pour les investisseurs que le secteur de l'import-distribution, avantageé par le pouvoir d'achat élevé d'une partie de la population et par les fortes marges permises par le protectionnisme douanier constitué de taxes et de quotas d'importation. On comprend alors les trajectoires économiques récentes très différentes de l'île Maurice et de la Réunion. L'indépendance mauricienne, en 1968, poussa le nouvel État à sortir de la monoculture sucrière et les Mauriciens descendants des colons français contrôlant ce secteur se tournèrent vers le tourisme. A la Réunion, le grand commerce fut jugé moins risqué et plus rentable par l'oligarchie sucrière.

Des politiques publiques défailtantes

Dans les années 1960, le tourisme est considéré par les gouvernements français successifs comme un outil pour lutter contre l'assistanat. La Martinique et la Guadeloupe, dans le cadre du VI^e Plan (1971-1975), sont dotées d'une infrastructure hôtelière internationale, mais rapidement elles se trouvent concurrencées par les îles voisines. Il faut attendre 1986, pour que l'Etat mette un terme au monopole d'Air France ou de l'UTA avec l'autorisation des compagnies charters. Cette année-là, une nouvelle ère débute, car pour lutter contre la faible compétitivité de l'outre-mer, les pouvoirs publics optent pour une politique de défiscalisation (loi Pons de 1986). A défaut de s'attaquer frontalement à la vie chère, en agissant sur la formation des prix et en réduisant les sur-rémunérations, le tourisme devient un des secteurs où les investissements sont partiellement défiscalisés. En Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, un dispositif local vient se rajouter aux mesures nationales, un cumul qui permet de défiscaliser jusqu'à 70 % des investissements ! Inefficace contre le syndrome néerlandais, cette politique n'a pas favorisé un développement cohérent du tourisme. L'offre hôtelière s'est trouvée déconnectée de la demande, avec généralement une croissance de la capacité d'hébergement très supérieure à celle de la fréquentation, les capitaux défiscalisés étant détournés des vrais investissements touristiques pour se concentrer sur des projets hôteliers masquant des opérations immobilières. Parce que la sortie de défiscalisation n'a pas été encadrée, les investisseurs particuliers, à l'issue de la période avantageuse fiscalement, ont cherché à revendre leur lot. Construits en copropriétés, les hôtels ont été transformés en résidences privées, le cas le plus spectaculaire étant Saint-Martin, où le nombre de chambres a bondi de 630 en 1986 à 3 500 en 1995, pour retomber à 1 600 environ depuis 2006.

On peut aussi pointer du doigt la stratégie des collectivités locales qui sont devenues des acteurs majeurs du tourisme, notamment dans le Pacifique, par le biais de sociétés d'économie mixte aux stratégies souvent inefficaces et dispendieuses, telle Air Tahiti Nui. Majoritairement détenue par la collectivité de Polynésie française, cette compagnie aérienne, structurellement déficitaire, a été renflouée à plusieurs reprises par son actionnaire principal, qui en a fait l'instrument principal du développement touristique, la poussant à une extension précipitée et irréfléchie de son réseau.

La situation est donc alarmante en outre-mer, qui souffre depuis des décennies d'une déficience de politiques courageuses et cohérentes, en partie due à une connaissance lacunaire du tourisme (rareté des enquêtes de satisfaction, absence d'outils d'observation fiables et pertinents...). Pendant que ce secteur y vivote, les records de fréquentation sont battus aux Maldives, en République dominicaine ou aux Fidji. Les contre-performances ultramarines trahissent des problèmes structurels, dus à une situation de dépendance et d'assistanat. Sous perfusion de l'Etat, la solidarité redistributive massive de la France (aides diverses, défiscalisation, sous-tarification de certains services, prestations sociales, salaires artificiellement élevés...) est pénalisante pour le tourisme.

BIBLIOGRAPHIE

- Bachimon Ph., 2012, « Les friches touristiques en Polynésie française - Révélateur d'une crise de la destination et forme de résistance au tourisme international », *Via@*, n°1, mis en ligne le 28.9.2012. URL : <http://www.viatourismreview.net/Article9.php>
- Cour des comptes, 2014, "Le tourisme en outre-mer : un indispensable sursaut", *Rapport public annuel 2014*, Paris, Cour des comptes, p. 401-480.
- Dehoorne O., 2006, « Les bulles touristiques en milieu tropical : logiques et enjeux des enclaves touristiques dans les pays en développement. » in Rieucan J. et Lageiste J. (dir.), *L'Empreinte du tourisme. Contribution à l'identité du fait touristique*, Paris, L'Harmattan, p. 289- 319.
- Felzines C., 2007, *Le Tourisme, perspective d'avenir de l'outre-mer français*, Paris, Conseil économique et social.
- Gay J.-Ch., 2009, *Les Cocotiers de la France. Tourisimes en outre-mer*, Paris, Belin.
- Gay J.-Ch., 2012, "Why Is Tourism Doing Poorly in Overseas France?", *Annals of Tourism Research*, vol. 39, p. 1634-1652.
- IEDOM, 2015, *Le Tourisme outre-mer, une mutation nécessaire*, Paris, IEDOM.
- IEDOM (Institut d'émission des départements d'outre-mer)- IEOM (Institut d'émission d'outre-mer), 2015, *Rapports annuels 2014*, Paris, IEDOM-IEOM.
- IEDOM-IEOM, 1993, *Le Tourisme dans les DOM-TOM*, Paris, IEDOM-IEOM.
- ISPF (Institut de la statistique de la Polynésie française), études diverses (www.ispf.pf).
- Poirine B., 1995, *Les Petites Economies insulaires : théories et stratégies de développement*, Paris, L'Harmattan.
- World Bank, 2007, *Crime, Violence and Development: Trends, Costs, and Policy Options in the Caribbean*, Report n° 37820.